

Date des convocations : 18/03/2026

Présents : 15

Absents : 0

Procuration : 0

Secrétaire de séance : Marceau MARCO.

Procès-verbal d'installation du conseil municipal :

Les membres du conseil municipal ont été convoqués pour leur installation et pour l'élection du maire et de ses adjoints. La séance a été ouverte sous la présidence de M. MARINIER qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections. Mr DESLOGES, le plus âgé des membres du conseil municipal a pris ensuite la présidence.

Délibération en vue de l'élection du Maire :

Le maire étant élu au scrutin secret et à la majorité absolue, le dépouillement du vote a donné le résultat suivant : 15 voix pour M. MARINIER. Ayant eu la majorité absolue, M. MARINIER a été proclamé maire.

Délibération procédant à la création des postes d'adjoints :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la création de 4 postes d'adjoints.

Katia CHMIEL a obtenu	15 Voix
Gérard DESLOGES a obtenu	15 Voix
Valérie VASLIN a obtenu	15 Voix
Marceau MARCO a obtenu	15 Voix

Charte de l'élu local :

Monsieur Gérard DESLOGES a procédé à la lecture de la charte de l'élu local.

Indemnités du maire et des adjoints :

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de fixer le montant des indemnités du maire au taux de 40.3 % et à 10.7 % celui des adjoints.

Indemnités des conseillers délégués :

Par arrêté du Maire, Madame Emilie MOREAU et Madame Claire PORTEVIN ont été désignées conseillères déléguées. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant de leurs indemnités à hauteur de 4.14 %.

Désignation des représentants des syndicats :

SIAEP

M. MARINIER	titulaire
M. BOUCHER	titulaire
M. BELLANGER	suppléant
M. VOISIN	suppléant

SIAAM

M. DESLOGES	titulaire
M. MARCQ	suppléant

CONTRAT DE PAYS

Mme PORTEVIN	titulaire
M. BELLANGER	suppléant

SIDELC

M. DESLOGES	titulaire
M. MARINIER	suppléant

Communauté de communes Val de Cher Controis

M. MARINIER	Conseiller communautaire
Mme CHMIEL	Conseillère communautaire

Route touristique de la vallée du Cher par Montrichard et Chenonceaux

Mme PORTEVIN	titulaire
M. BOUCHER	suppléant

SIVOS transport scolaire, garderie

Mme CHMIEL	titulaire
Mme MOREAU	titulaire
Mme FORGET	suppléante
M. DUVAL	suppléant

SCICOM Syndicat de la vidéoprotection :

M. MARCQ	titulaire
Mme FORGET	titulaire
Mme MARQUET	suppléante
Mme MOREAU	suppléante

Désignation des commissions municipales :

Voir liste en mairie.

Désignation d'un référent déontologue :

Le conseil municipal après avoir pris connaissance de la liste proposée par l'AMF du Loir et Cher, a procédé au vote et a élu Maitre Emmanuelle FOSSIER à l'unanimité.

Désignation des représentants de la commune du CNAS :

Le conseil municipal après en avoir délibéré a procédé au vote à l'unanimité et a désigné :

Collège élu : Marceau MARCQ et Collège agent : Florence DROUET.

Délégation du conseil municipal au maire suivant l'article L21-22 du CGCT :

Vote oui à l'unanimité.

Délibération consultable en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est clôturée à 20 h 30.